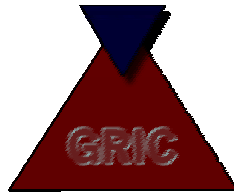


Les Amériques en décembre 2001



Afef Benessaïeh

Bien que le fast-track ait enfin été accordé au Président après plus de sept ans de refus systématiques au Congrès, cela ne signifie pas nécessairement que le processus d'intégration économique hémisphérique en soit pour autant relancé. D'un côté, la crise phénoménale en Argentine laisse peser de sérieux doutes quant au futur du Mercosur. De l'autre, la liste des produits de l'agriculture sur lesquels le Congrès des États-Unis exige des restrictions spéciales advenant tout accord commercial contracté par l'administration Bush, correspond plus ou moins aux produits pour lesquels l'Argentine ou le Brésil auraient espéré un meilleur accès au marché américain, tels le blé et le soja. Fernando Cardoso aurait d'ailleurs déjà déclaré que si les conditions imposées par le Congrès au Président dans l'attribution du fast-track étaient "lues au pied de la lettre", il n'y aura pas de Zone de libre-échange dans les Amériques... De plus, le fait que le Congrès ait fermement

exigé que tout accord commercial négocié par le président doive nécessairement inclure des considérations relatives aux conditions de travail comme à l'environnement (les fameuses clauses sociales et environnementales) laisse présager de sérieuses tensions dans les prochaines discussions commerciales avec notamment les pays d'Amérique latine et d'Asie, fervents opposants à ces clauses... Par ailleurs, les discussions sur l'intégration hémisphérique ont été plus ou moins suspendues en ce mois de décembre pour laisser place à des thèmes d'une priorité plus manifeste : la sécurité internationale et régionale, la conjoncture économique, et, bien sûr, la crise ouverte dans laquelle a fini par plonger l'Argentine (voir chronique thématique).

ALÉNA

États-Unis

• C'est à l'arraché et par une seule voix de majorité (215 pour et 214 contre) que le président Bush est finalement parvenu, jeudi 6 décembre 2001, à obtenir de la Chambre des Représentants les pleins pouvoirs pour négocier des accords commerciaux. L'exécutif a su habilement profiter des événements du 11 septembre pour en appeler au patriotisme des congressistes et, surtout, associer la *Trade Promotion Authority* à la sécurité des États-Unis et à leur *leadership* dans les affaires internationales. Il faut dire que depuis le 11 septembre, le Représentant au Commerce, Robert Zoellick, n'a pas chômé pour tenter de convaincre les Américains de l'importance de l'enjeu, encore moins lésiné sur les mots. Pour le président Bush, il s'agit d'une grande victoire, sinon d'un pied de nez à l'administration précédente, et ce, même si celle-ci a été obtenue au prix de nombreuses concessions, tant sur le contenu des négociations que sur le suivi qu'entend exercer le Congrès. L'important était surtout de faire passer un message, deux en fait. D'abord, que les États-Unis n'entendent pas reculer mais au contraire affirmer haut et plus fort que jamais leur leadership dans les affaires internationales, autant dans le domaine du commerce international que dans celui la sécurité et de la défense, comme l'a rappelé le sous secrétaire au Trésor John Taylor le 30 novembre dernier¹. Ensuite, que les questions économiques, les questions de sécurité et les questions commerciales sont, pour les États-Unis, plus que jamais étroitement liées les unes aux autres. Le discours n'est pas nouveau, mais il prend un tour nouveau. Le préambule du *Bipartisan Trade Promotion Authority Act* (H.R. 3005) est à cet égard on ne peut plus explicite :

¹ " Strengthening the Global Economy after September 11 : The Bush Administration's Agenda ", 29 novembre 2001.
<http://www.ustreas.gov/press/releases/po831.htm>

(1) "L'expansion du commerce international est vitale à la sécurité nationale des États-Unis. Le commerce est la clé de la croissance et de la puissance économiques des États-Unis dans le monde. Des relations commerciales stables promeuvent la sécurité et la prospérité. Les accords commerciaux actuels servent les mêmes objectifs que les pactes de sécurité pendant la guerre froide, liant les nations ensemble à travers une série d'obligations et de droits mutuels. Le leadership des États-Unis dans le commerce international pousse de l'avant l'ouverture des marchés, la démocratie et la paix dans le monde ;

(2) La sécurité nationale des États-Unis dépend de sa sécurité économique, qui repose sur une base industrielle forte et vibrante. (...) Sécurisés par un commerce en croissance et les opportunités économiques, les États-Unis relèveront les défis du XXI^{ème} siècle " ².

• Pendant ce temps, l'économie américaine continue de glisser dans la récession. Le FMI a d'ailleurs sensiblement révisé à la baisse ses prévisions pour l'année prochaine : au mieux 0,7 %. Deux facteurs apportent selon l'organisme beaucoup d'incertitude : le déficit commercial, insoutenable à ses yeux, et la surévaluation des valeurs boursières. De quoi agacer une fois de plus les autorités américaines, qui continuent de faire dans l'optimisme, histoire de rassurer consommateurs et investisseurs en ces temps des fêtes. Plus critique, la Réserve fédérale maintient le cap : la récession est plus sévère que prévue, d'où le nouveau coup de pouce donné à l'économie le 11 décembre avec une nouvelle baisse du taux directeur, d'un quart de point de pourcentage, celui-ci s'établissant à 1,75 %. Les chiffres révisés du PIB pour le troisième trimestre lui donnent raison : le recul est de - 1,3 %, et non de - 1,1 % comme les données préliminaires le laissent entendre ; les premières estimations chiffraient le recul à - 0,4 % seulement. Même chose pour la production industrielle, qui a encore reculé en novembre, de - 0,6 %. Au 14 décembre,

² <http://thomas.loc.gov/cgi-bin/query/D?c107:4:/temp/~c107HnCeJT:e0>. (Notre traduction).

cette chute se calculait dans les 0,3 % si comparée aux chiffres du mois précédent. Il s'agit de la quinzième baisse consécutive, la pire performance depuis la récession de 1981-1982. Le recul est surtout imputable aux industries de haute technologie, mais affecte l'ensemble de l'industrie. Le taux d'utilisation des capacités de production était, en novembre, de 74,7 % et de 76,3 %, si l'on exclut les industries de haute technologie. Pour le troisième trimestre, les taux étaient, respectivement, de 76,3 % et de 77,9 %, des taux qui se rapprochent dangereusement de ceux enregistrés pendant le deuxième semestre de 1982 et le premier semestre de 1983. La production industrielle ne compte plus aujourd'hui que pour le sixième environ du PIB, mais c'est elle qui donne le ton à la conjoncture. On estime déjà à plus d'un million le nombre d'emplois perdus dans ce secteur, et l'impact de la récession commence maintenant à se faire sentir durement dans tous les secteurs.

En novembre, le taux de chômage a de nouveau fortement augmenté, pour atteindre 5,7 % pour l'ensemble de l'économie, soit une augmentation de 0,8 points en deux mois (septembre : 4,9 %). Le nombre de chômeurs a augmenté de 419 000 en novembre, pour atteindre 8,2 millions. 478 000 emplois, dont 163 000 dans le secteur manufacturier et 164 000 dans les services, ont été perdus en novembre, comparativement à 619 000 en octobre. Les principaux groupes touchés par la récession sont les jeunes, les noirs et les hispanophones. Le taux de chômage est passé entre septembre et novembre, respectivement, de 14,7 % à 15,9 %, de 8,7 % à 10,1 % et de 6,4 % à 7,6 %.

Les statistiques de la balance courante ne sont guère plus réjouissantes. Pour les trois premiers trimestres de 2001, le déficit de la balance commerciale s'est élevé à - 326 milliards de \$ É.U., celui de la balance des biens et services à - 263,2 milliards et celui de la balance courante à - 302,5 milliards. Les chiffres ressemblent à ceux enregistrés pendant la même période en 2000, soit - 333,6 milliards pour la balance

commerciale, - 263,2 milliards pour la balance des biens et services et - 302,5 milliards pour la balance courante.

- En attendant, au Congrès, c'est toujours la foire d'empoigne sur le plan de relance de l'économie de 100 milliards de \$ promis par le président Bush, Républicains et Démocrates s'affrontant sur son orientation et son contenu. La Chambre des Représentants a fini par adopter le programme, dans la nuit du 19 au 20 novembre, mais reste encore le Sénat, où les Démocrates disposent de la majorité. Tout semble indiquer qu'à moins de revirement de situation de dernière minute, le président Bush devra compter uniquement sur les autorités monétaires et la capacité de rebond de l'économie américaine.

- C'est confirmé, les États-Unis se retirent du Traité de missiles anti-ballistiques (ABM) ; ils ont donné leur préavis de six mois à la Russie le 13 décembre. Bush aurait déclaré qu'il constituait "un traité rédigé dans une ère différente pour un ennemi différent". Le Traité, qui limitait le développement de technologies anti-missiles, constituait depuis 1972 une des pierres angulaires du régime de sécurité internationale sous la Guerre froide. Depuis la désintégration du bloc soviétique, l'émergence de nouveaux foyers de conflit en Europe orientale comme au Moyen-Orient et la prolifération de régimes hostiles aux États-Unis et disposant de capacités nucléaires ou d'armes biologiques, ont suscité de longs débats sur la nécessité de revoir l'architecture sécuritaire mondiale dans une perspective moins traditionnelle que celle qui avait prévalu depuis 1945. L'ABM faisait encore sens dans un monde bipolaire où l'absence de guerre entre les deux super-puissance reposait sur un curieux équilibre de la terreur et un ensemble d'ententes de courtoisie maintenant le dialogue entre les deux adversaires. Avec l'irruption de régimes à capacité nucléaire, dont l'Iraq, le Pakistan ou la Corée du nord, et la conjoncture de guerre avec l'Afghanistan, les États-Unis estiment maintenant nécessaire de se détacher des contraintes de

l'ABM, et de se permettre la mise au point de technologies d'armement visant certes la défense nationale (*second-strike capability*) mais aussi la capacité de première frappe massive (*first-strike*). La Chine et la Russie ont réagi avec certaines inquiétudes au retrait des États-Unis de l'ABM, et les analystes en études stratégiques estiment que l'une et l'autre prendront probablement avantage du fait pour légitimement procéder à la modernisation de leur propre arsenal nucléaire.

- Le Canada et les États-Unis ont signé aux premiers jours de décembre un accord permettant aux agents américains d'inspecter sur place les marchandises exportées vers les États-Unis. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, John Manley, et le directeur de la sécurité du territoire des États-Unis, Tom Ridge, ont également approuvé le 12 décembre un Plan d'action conjoint prévoyant la coopération accrue en matière de contrôle des frontières, en vue de créer « une frontière intelligente » entre les deux pays. Le plan inclut le partage de services d'information, la circulation des biens, la coordination des services de visas, la transparence de l'information relative aux passagers voyageant entre les deux pays, les politiques relatives aux réfugiés, et le déploiement éventuel d'agents des douanes américaines en territoire canadien. L'accord de haut-niveau qui devrait formaliser cette série d'engagements est prévu pour d'ici quelques mois. De son côté et depuis le 11 septembre, l'administration Bush a introduit plus d'une centaine de projets de loi au Congrès portant tous sur la sécurité nationale.

Canada

- Au Canada, la situation économique est un peu meilleure qu'aux États-Unis, le PIB ayant augmenté de 0,3 % en octobre après avoir chuté de 0,8 % en septembre, mais le ralentissement de l'économie, pour ne pas dire davantage, commence à se faire sentir. L'enquête mensuelle de Statistique Canada sur les industries manufacturières montre

que, pour le mois d'octobre, les livraisons ont encore reculé, de - 2,9 %. Elles avaient déjà fortement baissé en septembre, de - 2,9 %. Les livraisons ont baissé de plus de 11% depuis le quatrième trimestre 2000. Les stocks ont, quant à eux, reculé de - 0,9 % (- 0,6 % en septembre), tout comme les carnets de commande, - 1,8 %, qui sont maintenant au niveau de ce qu'ils étaient en mai 2000. Le taux d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie a de son côté diminué de 2,5 points de pourcentage au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 79,4 % du jamais vu depuis le quatrième trimestre de 2000, alors que le taux avait baissé de 2,3 points de pourcentage. On commence à être fort loin du sommet de 86,6 % atteint au deuxième trimestre l'année dernière. Lors de la dernière récession, le taux d'utilisation de la capacité de production avait atteint le creux de 77,1 %.

Les dernières données sur l'emploi confirment également le recul de l'économie canadienne. Il y a eu une légèrement augmentation du nombre d'emplois en novembre, de 14 000, mais le résultat est imputable aux secteurs du commerce et des services professionnels, scientifiques et techniques, en forte croissance. Par contre, dans les secteurs de la fabrication et du transport, le recul s'accroît. Le taux de chômage, de son côté, s'est accru de 0,2 points en novembre, pour atteindre 7,5 %. En décembre, celui-ci a fait un bond important, de 0,5 points, pour s'établir à 8 %, le plus haut niveau depuis le printemps 1999. C'est en Colombie britannique que le taux de chômage a le plus progressé en décembre, de 1,2 points, pour s'établir à 9,7 %. Au Québec, le taux de chômage a augmenté de 0,8 points en décembre, pour s'établir à 9,7 %. En Ontario, la progression a été moins forte, de 0,1 point, le taux de chômage s'établissant à 6,9 %. Pour l'année 2001, le taux de chômage s'établit à 7,2 % pour le Canada, contre 6,8 % en 2000, à 8,7 % au Québec (8,4 % en 2000) et à 6,3 % en Ontario (5,7 % en 2000). C'est le secteur de la fabrication qui est le plus touché par le

recul de l'activité économique. Près de 111 000 emplois ont été perdus dans ce secteur de décembre 2000 à décembre 2001, dont 81 000 uniquement en Ontario. Cette diminution a cependant été compensée par les créations d'emplois dans le secteur des services, près de 123 000 nouveaux emplois en 2001. Il faut toutefois préciser que, si le nombre d'emplois s'est légèrement accru en 2001, pour passer, en milliers, de 14 909,7 à 15 076,8, cette augmentation est entièrement attribuable à ce secteur et au travail à temps partiel, le nombre d'emplois à temps plein ayant reculé. Enfin, mentionnons que le taux d'activité s'établissait à 65,5 % en décembre pour l'ensemble du Canada, contre 65,4 % en décembre 2000, et le taux d'emploi à 60,5 %, contre 61,3 % un an plus tôt. Au Québec, les taux d'activité et d'emploi étaient, respectivement en décembre 2001, de 63,5 % (décembre 2000 : 62,3 %) et de 57,5 %, un taux identique à celui de décembre 2000 ; en Ontario, ils étaient, pour le même mois, de 66,7 % (décembre 2000 : 67,2 %) et de 62,5 % (décembre 2000 : 63,6 %).

- La faiblesse du taux de change canadien (0,624 \$ Can. pour 1 \$ É.U.) ne semble plus en concordance avec les bons résultats au commerce qu'affichait le pays. Le bilan commercial du Canada montre en effet de minces résultats au mois d'octobre 2001. Les exportations canadiennes ont totalisé les 32,4 milliards de \$ Can., (-1 % par rapport à septembre), et les importations ont atteint les 28,2 milliards de \$ Can. (-06 % par rapport à septembre). Ce recul relatif constitue néanmoins une amélioration à court terme, puisqu'au mois de septembre les exportations et importations avaient respectivement diminué de 2,7 et 4,5 %. Des sept groupes de marchandises occupant une place d'importance dans le commerce international du Canada, seuls les secteurs des machines et de l'équipement (notamment dans l'avionnautique), des produits énergétiques et des produits forestiers ont montré de bons résultats en octobre. En dépit de la hausse de la demande aux États-Unis pour le blé canadien, les

produits de l'agriculture et de la pêche ont connu dans l'ensemble un déclin commercial de 2,4 %, pour des exportations totalisant les 2,6 milliards de \$ Can.

- Tout ceci ne semble pas trop inquiéter le ministre des Finances, Paul Martin, confiant, lors de la présentation du budget de 2001 le 10 décembre, de voir l'économie canadienne enregistrer un taux de croissance de 1,1 % cette année, et après un recul passager, connaître une reprise accélérée à partir du second semestre de l'année prochaine. Signe des temps, plutôt que vers le soutien et la relance de l'économie, c'est vers la sécurité qu'a été orienté le budget, de quoi satisfaire avant tout les États-Unis mais aussi les milieux d'affaires qui espèrent voir ainsi réglés les problèmes d'attente et de contrôle à la frontière.

- Le Canada a finalement décidé de porter de nouveau le dossier du bois d'œuvre résineux devant l'OMC et de contester le rapport préliminaire et la décision du département du Commerce d'imposer de nouveaux droits sur les importations canadiennes. Le Canada est confiant d'obtenir gain de cause. Par contre, dans un autre dossier, celui du lait, les choses se présentent moins bien. L'Organe de règlement des différends (ORD) a en effet décidé de porter, le 18 décembre, et ce, pour une seconde fois, devant le groupe de travail le différend qui oppose le Canada aux États-Unis et la Nouvelle-Zélande pour les produits laitiers. La plainte avait été déposée par ces derniers en 1998, et le Canada avait dû modifier ses programmes, ce qui n'a pas donné satisfaction aux plaignants. Arguant que le dossier n'avait pas été traité sur le fond, ceux-ci ont demandé une nouvelle réunion du groupe de travail. L'ORD leur donne raison et renvoie le dossier au groupe de travail. Il s'agit d'un précédent, qui fait sourire malicieusement les Européens

Le Canada compte aussi se rapprocher commercialement des Caraïbes. Au 19 décembre en effet, le Ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, a annoncé le lancement des consultations publiques en relation avec le projet de libre-échange avec

la Communauté des Caraïbes, le CARICOM : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Surinam, Trinité-et-Tobago et. Montserrat; Haïti n'est pas encore membre). Ces consultations, surtout réalisées dans les milieux d'affaires, ont été prévues à l'issue du Sommet de Montego Bay de janvier 2001. Elles constituent la dernière étape envisagée avant l'enclenchement des négociations devant mener à la signature d'un accord commercial. Dans le cadre de cette entente, une évaluation environnementale est également à prévoir. Les négociateurs du Canada et des pays membres du CARICOM se rencontreront à nouveau en janvier 2002. Le commerce bilatéral entre les deux partenaires a atteint les 962 millions de \$ Can en 2000. Le CARICOM constitue également la troisième destination d'importance pour les investissements canadiens, après les États-Unis et le Royaume Uni. Les investissements canadiens dans les Caraïbes ont totalisé les 25 milliards de \$ Can. en 2000, et se concentrent surtout dans les secteurs financiers des mines et de l'énergie. Advenant un accord imminent, le Canada constituerait le second partenaire en liste à contracter une entente commerciale avec le CARICOM, peu après la République dominicaine, avec qui l'Accord de libre-échange est entré en vigueur le 1er décembre.

Mexique

- De nouveaux développements sont à signaler sur le dossier des camions de charge opposant le Mexique aux États-Unis depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. Au 3 décembre en effet, le Sénat des États-Unis a approuvé une loi qui, comme le souhaitait, le Président Bush, permettra aux transporteurs mexicains de traverser la frontière en autant qu'ils satisfassent aux normes de sécurité et d'inspection plutôt strictes qui s'appliquent sur les routes américaines. Le Congrès

prévoit débloquer plus de 60 milliards de \$ É.U. pour l'année fiscale en cours en vue de financer la mise en place d'un système d'inspection des véhicules de charge. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les transporteurs mexicains, puisque le projet de loi original prévoyait l'interdiction de passer des véhicules lourds mexicains aux douanes frontalières, un projet qui avait provoqué tout un tollé au Mexique l'été dernier, le Président Fox menaçant d'appliquer le même traitement aux transporteurs américains si un compromis n'était pas atteint sur cette question. En outre, et malgré l'ALÉNA, les camionneurs mexicains n'étaient pas autorisés à circuler sur les routes des États-Unis. Sitôt passée la frontière, ceux-ci devaient transférer leur chargement à des véhicules d'immatriculation états-unienne, une procédure qui ne sera désormais plus nécessaire. La nouvelle loi prendra effet d'ici quelques mois.

Entre temps les camionneurs mexicains n'entendent pas espérer sagement que l'affaire des normes relatives aux transporteurs soit réglée, pour dénoncer la discrimination dont ils sont l'objet et agir immédiatement. Le 18 décembre, près de 11 compagnies de transport de charge mexicaines ont entamé une poursuite légale contre le gouvernement des États-Unis. Près de 185 charges ont été incluses à la poursuite, qui interpelle principalement le fait que plusieurs agences fédérales, dont le Département du transport aux États-Unis, n'ont pas respecté l'ALÉNA et ont fait montre de discrimination à l'égard des transporteurs d'origine mexicaine. L'avocat Fernando Chavez, fils cadet du célèbre militant syndical Cesar Chavez, dirige le dossier, et l'on peut s'attendre à ce que l'affaire fasse son chemin.

- Un comité binational composé de sénateurs mexicains et de représentants du Congrès des États-Unis a accepté, au début décembre, de mettre sur pied un panel d'arbitrage pour résoudre le différend commercial dans le secteur sucrier, un différend qui oppose les deux pays depuis

l'entrée en vigueur de l'ALÉNA. L'instance sera établie pour 90 jours, elle sera composée de deux représentants des États-Unis, et de deux du Mexique, et sera dirigée par un président neutre issu d'une tierce nation. Le panel devra décider si le Mexique peut, tel que l'établit l'ALÉNA, exporter les 400 000 à 500 000 tonnes de sucre qu'il produit en excès vers les États-Unis, ou s'il doit se résigner aux quelques 150 000 tonnes acceptées jusqu'à ce jour par les États-Unis. Advenant un accord avantageux, le Mexique se hausserait au rang de principal fournisseur de sucre aux États-Unis, avec non plus 10 % du marché américain qui lui avait été alloué jusqu'à maintenant, mais plutôt 45 %.

- Le Mexique et le Panama semblent maintenant bien décidés d'aller de l'avant en vue de signer dès mars 2002 l'accord de libre-échange dont il était question depuis 1996. Fin novembre, les titulaires des ministères de l'industrie, de l'économie et du commerce des deux pays se sont en effet rencontrés pour réactiver et mener à terme les négociations commerciales. Le Président Fox avait par ailleurs indiqué à la suite de sa visite de juin dernier, son intention de revenir à la foire commerciale régionale *Expocomer* organisée à Panama en mars 2002, pour y annoncer l'entrée en vigueur de cet accord de libre-échange. Les négociateurs panaméens ont défini à la mi-décembre la liste des produits qui seront inclus à l'entente commerciale, et la prochaine ronde des négociations prévue pour le 21 au 24 janvier sera convoquée à la ville de Mexico. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint les 402 millions de \$ É.U. en l'an 2000, tandis que les investissements panaméens au Mexique ont totalisé les 1 400 millions de \$ É.U. pendant cette même année.

- La balance commerciale du Mexique s'est soldée par un déficit de 986 millions de \$ É.U. au mois d'octobre 2001, un chiffre amplement supérieur aux pronostics des experts, reflétant entre autres la chute des revenus issus des exportations pétrolières. Pour novembre, les statistiques

commerciales indiquent que le déficit commercial a presque doublé, pour totaliser les 1,736 milliards de \$ É.U., tandis que les exportations ont chuté de 15,1 % et les importations ont aussi diminué de 11,1 % par rapport aux résultats enregistrés le mois précédent. Les exportations pétrolières ont, quant à elles, décliné de plus de 42,7 % pendant ce mois de novembre. L'emploi a aussi chuté dans les secteurs pourtant les plus dynamiques sur le plan extérieur. Au mois d'octobre 2001, les statistiques montrent en effet que l'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué en moyenne de 5,9 % par rapport aux chiffres enregistrés en octobre 2000. Les secteurs les plus touchés par cette contraction sont notamment: l'industrie du bois (-13,8 %), le secteur textile (-11,1 %) et l'industrie des produits métalliques, machineries et équipements (-9,8 %). Le secteur de la maquiladora est particulièrement tendu. L'emploi a baissé en octobre de -15,7 %, sur une base annuelle. De janvier à octobre, le nombre d'emplois dans le secteur de la maquiladora est passé de 1,3 à 1,126 millions.

- La Commission nationale du salaire minimum (CNSM) a décidé d'une hausse moyenne de 5,78 % des salaires en vigueur au Mexique, une mesure qui a pris effet dès le 1er janvier 2002. Les salaires journaliers perçus au Mexique varient maintenant entre 38,30 et 42,15 pesos (l'équivalent de 4,25 à 4,70 \$ É.U./jour). D'un autre côté, le taux d'inflation enregistré pour la première quinzaine de novembre a dépassé les prévisions de l'année 2001 (5,5 %), et s'est établi dans les 6,7 %. La CSNM prévoit qu'en 2002, l'inflation ne dépassera pas les 4,5 %.

- Enfin, le Congrès a approuvé de justesse le budget fiscal alloué au gouvernement Fox dans une ultime session extraordinaire convoquée le 31 décembre. Par la même occasion, les réformes impopulaires promues par l'administration Fox sur la taxation (de 15 %) des médicaments, des aliments et des livres, ont été rejetées après de longs débats au Congrès. Seule la

proposition de percevoir des taxes sur les biens de consommation de luxe (dont les cigarettes, les liqueurs et la téléphonie) a été approuvée de justesse, peu avant que ne sonne minuit. Ces nouvelles taxes rapporteront des sommes évaluées à environ 1,2 % du PIB un revenu nécessaire dans la mesure où le gouvernement tente de se défaire de sa dépendance sur les revenus du pétrole, calculée dans les 6 % du PIB.

CARAÏBES

- Coup d'État raté en Haïti: un commando armé a tenté de se saisir du Palais national le lundi matin 17 décembre, tuant deux policiers ainsi que deux civils. Les forces de l'ordre auraient repris la situation en main dès la fin de la matinée. Le pays vit un climat d'instabilité sociale et politique soutenu depuis la victoire contestée du Parti Lavalas en mai 2000 aux élections locales et parlementaires, et les difficultés rencontrées par Aristide pour parvenir à un accord avec les représentants de l'opposition (Convergence démocratique) sur les réformes de l'État. Pour ne rien arranger, de nombreux bailleurs de fonds internationaux ont suspendu toute aide jusqu'à ce que les résultats électoraux soient révisés et confirmés. La situation sur l'île est donc en ce moment et à tous points de vue plutôt critique.

- Les relations entre Cuba et les États-Unis prennent désormais un tour nouveau tant sur le plan commercial que diplomatique. D'abord, le 16 décembre dernier, un premier envoi de marchandises en provenance des États-Unis — principalement du maïs, à raison de 55 millions de livres — est arrivé au port de la Havane. Il s'agit de la première transaction commerciale de ce genre entre les deux pays depuis maintenant 39 ans. Suite à l'ouragan Michelle, le gouvernement cubain a en effet acheté pour plus de 30 millions de \$ É.U. d'aliments (viande et céréales) de provenance américaine. On se rappellera du fait que le Congrès des États-Unis avait passé une loi l'an dernier

exemptant les aliments et les médicaments de l'embargo commercial dont l'île fait l'objet depuis 1963.

Aux premiers jours de janvier, deux sénateurs américains se sont par ailleurs entretenus avec des militants des droits de la personne à Cuba. Il s'agit de la première rencontre de ce genre à se réaliser sur l'île même depuis le 11 septembre, et la presse estime que les représentants des États-Unis rencontreront probablement sous peu Fidel Castro. La décision des États-Unis de détenir les prisonniers de guerre afghans sur la base militaire de Guantanamo, une aire considérée "sous occupation" par le régime cubain et donc extérieure à sa juridiction, n'est probablement pas étrangère au rapprochement qui semble s'opérer entre les deux pays en ce moment.

- Enfin, au 2 janvier, l'organe d'appel de l'OMC a décidé dans un jugement complexe contre les États-Unis et en faveur de Cuba qu'une loi américaine, prévoyant le non-enregistrement des marchandises préalablement confisquées, visant notamment les produits de provenance cubaine, contrevenait aux règles de non-discrimination dans le commerce de l'OMC. Le cas a été amené à l'organisation par l'Union européenne en 1999 après le passage de la Section 211 de la Loi sur le commerce, lorsque Pernod Ricard ne put obtenir les droits d'introduire son rhum Havana Club sur le marché des États-Unis (un produit que Pernod commercialise conjointement avec la compagnie cubaine). Pour ne pas simplifier l'affaire, la compagnie Baccardi, basée aux Bermudes, réclame aussi les droits de commercialisation de l'étiquette Havana Club, celle-ci ayant racheté le nom aux anciens propriétaires. Dans ce dernier jugement en appel, l'OMC a décidé de laisser aux membres de l'organisation le droit de déterminer des critères selon lesquels les marques commerciales étaient ou non enregistrées, ce qui inclut le droit de refuser l'enregistrement aux produits préalablement confisqués. D'un autre côté, ce même jugement reconnaît que les États-

Unis ont commis une erreur en n'octroyant pas un "traitement égal" aux compagnies américaines et cubaines, ce qui laisse à tout le moins présager un plus ample accès aux marchés des États-Unis des marchandises de provenance cubaine.

CHILI

Maintenant que le Président des États-Unis a obtenu l'autorité du *fast track*, les négociations commerciales déjà bien amorcées avec le Chili sont passées à une deuxième vitesse. Après la clôture de la neuvième ronde des négociations du 27 novembre au 4 décembre à Miami, où ont été traités une série de thèmes relatifs aux normes et à l'accès aux marchés — les marchés du secteur textile, les règles d'origine, les services, les investissements, les services financiers, les moyens d'anti-dumping, les normes techniques, sanitaires et phytosanitaires, et la propriété intellectuelle —, les négociateurs ont décidé de reporter à la prochaine rencontre les thèmes délicats des normes de travail et environnementales, ainsi que de l'accès aux marchés des produits agricoles. Pour le Chili, un accord de libre-échange avec les États-Unis, vers lesquels il exporte environ 20 % de ses produits (surtout agricoles), constitue un important levier dans ses négociations commerciales avec d'autres partenaires éventuels, l'UE notamment avec laquelle des discussions sont engagées (on en est à la septième rencontre).

Les élections parlementaires au Chili du 17 décembre dernier ont souri à la droite Démocrate Chrétienne du pays. L'Alliance pour le Chili — comptant le parti historiquement proche de Pinochet, l'Union démocratique indépendante — a gagné sept nouveaux sièges au Congrès (57 sur 120), avec 44 % des voix. La coalition du gouvernement au pouvoir, *Concertación*, a légèrement reculé dans le choix des électeurs, obtenant 48 % des voix, et a perdu plusieurs sièges au Congrès pour n'en occuper que 63 maintenant. Le Parti communiste a reçu 8 % des voix.

ARGENTINE

Où va l'Argentine ? En fait, on ne sait plus quoi penser d'une situation qui, en décembre, s'est aggravée chaque jour davantage, avec des autorités qui naviguent à vue, au gré de l'évolution de la situation économique, politique et sociale.

Les faits marquants de ce mois de décembre critique sont nombreux: la suspension du paiement de la dette extérieure du pays, l'incapacité de l'État de payer les salaires de fonctionnaires publics et de délivrer les pensions de vieillesse, les restrictions imposées sur la population sur ses retraits bancaires, les renoncements en bloc du gouvernement De la Rúa et de ceux qui ont tenté de prendre sa relève, l'introduction d'une troisième monnaie (*l'argentino*), la suspension des opérations en bourse entre le 21 et le 28 décembre, la suspension le 21 décembre du marché des changes, et le climat de violence sociale généralisé qui ne constitue pas le moindre des maux dans un pays en ce moment pour le moins ingouvernable.

- Voyons le déroulement des événements dans l'ordre. Pour commencer, le FMI a refusé de procéder au versement de décembre des 1,26 milliards de \$ É.U. restants sur le crédit accordé dans le cadre du programme financier négocié en août dernier (de 8 milliards de \$ É.U.). En effet, l'administration De la Rúa n'était pas parvenue, tel qu'entendu avec le Fonds, à ramener le déficit public à moins de 6,5 milliards de \$ É.U. (il se chiffrait plutôt dans les 7, 8 milliards de \$ É.U.), et devait par ailleurs trouver le moyen de payer les 2,5 milliards de \$ É.U. dus sur le service de sa dette extérieure (de 155 milliards de \$ É.U.).

Ensuite, et pour parer à la situation financière critique qui se profilait avec la sortie massive des avoirs en banque et la hausse incontrôlable des taux d'intérêt, l'administration De la Rúa a imposé dès les premiers jours de décembre un décret visant à limiter, pour 90 jours, les retraits en liquide et les transferts bancaires des

particuliers à 250 \$ É.U. par semaine (soit 1000 \$ mensuels), tout en les autorisant à faire usage de leurs chèques et cartes de crédits. Afin de garantir minimalement les avoirs des particuliers, les placements à terme ont également été entièrement dollarisés, tout comme l'ensemble des avoirs (actifs et passifs) du système financier.

À partir du 13 décembre, la vague de démissions des hauts-fonctionnaires, s'est enclenchée, à commencer par le Vice-ministre de l'économie et le Secrétaire des finances, suivi de peu par le désormais disgracié Domingo Cavallo que l'on aurait remercié de ses services. Puis ce fut au tour de Fernando De la Rúa d'être acculé à cette humiliante sortie, le 20 décembre, peu après avoir déclaré l'état de siège le 19 décembre, suite aux gigantesques protestations sociales. Selon les estimations des médias au 31 décembre, les manifestations auraient fait de nombreux blessés graves du côté des policiers, alors que du côté des civils on recensait plus de 30 morts et un nombre toujours inconnu d'incarcérés. Le 20 également, l'Argentine ne put honorer sa dette de 215 millions de \$, ce qui la mettait *de facto* en défaut de paiement.

La crise ne faisait que commencer, avec tout d'abord la valse des présidents, cinq en moins de deux semaines, après que le Président provisoire du Sénat Ramón Puerta ait passé le relais dans les 48 heures prévus au gouverneur de San Luis Adolfo Rodríguez Saá, nommé Président intérimaire jusqu'aux élections présidentielles anticipées du 3 mars prochain. Ce dernier s'est désisté le 30 décembre, moins de sept jours après son entrée en fonction (sept jours au cours desquels il a déclaré, le 23 décembre, le pays en cessation de paiements et proposé l'instauration d'une troisième monnaie, l'*argentino*, destinée à la consommation des particuliers). Avec la démission en bloc de son équipe provisoire, un nouveau président intérimaire sera nommé, le Président de la Chambre des députés, Eduardo Camano, jusqu'à ce que le congrès finisse par s'entendre, sur le nom de Eduardo Duhalde,

ex-gouverneur peroniste de la province de Buenos Aires.

M. Duhalde a été Sénateur pour la province de Buenos Aires et candidat présidentiel défait par De la Rúa aux élections de 1999, après n'avoir reçu que 38 % des voix. Contrairement à son prédécesseur Saá, duquel on attendait seulement qu'il occupe la présidence jusqu'aux élections de mars prochain, le Congrès attend de M. Duhalde qu'il achève le mandat De la Rúa pour les prochaines deux années. Eduardo Duhalde hérite d'un poste présidentiel peu enviable, ayant à former un gouvernement d'unité nationale en des temps de sérieux antagonismes politiques entre les deux principales formations politiques du pays. Dans la même veine, le nouveau président aura à répondre à la population qui ne semble toujours pas déterminée à quitter les rues, continuant d'y réclamer la fin de la corruption et des restrictions économiques abusives. Les manifestations, les *cacerolazos*, qui ont fait tomber le président De la Rúa et le président intérimaire A. Rodríguez Saá, se poursuivent toujours, sans relâche, tant contre les mesures restrictives que contre une classe politique, corrompue et jugée responsable de la ruine économique et morale du pays. On a même inventé un mot, « ineptocratie », pour qualifier le système politique argentin.

- Le pire scénario a donc fini par se produire. En suspendant à peine élu, le paiement de la dette externe, le président intérimaire Rodríguez Saá a, sans surprise, imposé le plus grand moratoire sur la dette de l'histoire, soit 155 milliards de dettes publiques. Le moratoire mexicain d'août 1982 portait sur 82 milliards de dettes ; celui de l'Indonésie en janvier 1998 portait sur 53 milliards, celui de Russie, en août 1998, sur 18 milliards de \$, et le dernier en date, celui de l'Équateur en septembre 1999, sur 6 milliards de \$. La dette représente environ 54 % du PIB du pays.

Longtemps considéré comme un élève modèle par le FMI, l'Argentine est tombée du jour au lendemain au rang de paria de la

communauté financière internationale, chacun se défendant bien sûr, à commencer par le FMI lui-même, d'avoir quelque responsabilité que ce soit dans la crise financière, sociale et politique dans laquelle a été précipité le pays après dix années de politiques néolibérales et de dollarisation déguisée. La question est maintenant de savoir comment sortir le pays d'une telle situation.

En faisant adopter le 6 janvier par le Parlement la loi d'urgence économique, le président Duhalde a consacré la fin officielle de la sacro-sainte parité du peso avec le dollar et par la même occasion, renoué avec la tradition économique populiste avec laquelle avait rompu l'ancien président Menem. Histoire de jeter de l'huile sur le feu, ce dernier n'a d'ailleurs rien trouvé de mieux que de traiter le nouveau gouvernement d'incompétent et de condamner la politique économique de Duhalde, un ennemi juré bien qu'il soit du même parti que lui pourtant. Quoi qu'il en soit, pour le moment, personne ne sait trop quel programme économique va réellement suivre le nouveau ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov, pour tenter de relancer l'économie, de calmer l'agitation sociale et de rassurer les milieux financiers, ce qui fait beaucoup de choses à la fois. On devrait en savoir davantage avec le dépôt du budget, prévu à la fin janvier, mais en attendant c'est la méfiance et l'attentisme qui prévalent à l'étranger et le chaos qui règne toujours à l'intérieur,

En fait, depuis décembre, les autorités argentines naviguent à vue. Le plan d'urgence de Duhalde énonce certes un certain nombre de mesures, mais personne n'y croit trop. Ce plan contient trois choses. En premier lieu, le nouveau gouvernement a décidé d'instaurer un double système des changes pour 90 jours. Le taux officiel pour les transactions extérieures a été fixé à 1,40 pesos pour un dollar, soit une dévaluation de 29 %. Pour les autres transactions, le taux devra être fixé librement par le marché. Les marchés des changes, qui avaient été

suspendus le 21 décembre, ont commencé à fonctionner le 11 janvier. Le dollar s'échangeait aux alentours de 1,60 peso à la vente, soit une dévaluation de fait de 37,5 %, et de 1,45 à l'achat. Il s'agit certes là d'une décision temporaire, mais tout le monde sait que le système du double taux de change n'est pas viable.

Le plan d'urgence prévoit également quelques mesures pour atténuer les effets de la dévaluation sur la population. La principale mesure annoncée, aussi attendue d'ailleurs que la dévaluation du peso, porte sur la conversion des dettes contractées en dollars par la population et les petites entreprises. Les prêts garantis par les institutions financières de moins de 100 000 \$ É.U. seront ainsi convertis en pesos, sur la base de la parité 1-1. La mesure concerne les prêts hypothécaires, les prêts personnels, les prêts automobiles et les cartes de crédit. La conversion s'applique également aux loyers. Mais pour le moment, c'est plutôt la confusion qui règne. Avec un problème majeur, pour les banques en particulier, si les prêts seront convertis en pesos, le passif, lui, demeure en dollars.

On estime à environ 72 % le pourcentage des dépôts bancaires (autour de 65 milliards de \$) actuellement en dollars et à 65 % le pourcentage des prêts bancaires en dollars. Avec la « pésification » des dettes privées, estimées à 18 milliards, les pertes qu'auraient à supporter les banques pourraient se chiffrer à près de 6 milliards de \$, soit le tiers de l'équité. Certains avancent d'autres chiffres, plus importants dans la mesure où les estimations ont été faites sur la base du taux de dévaluation officiel. Pour aider les banques et les autres créanciers, le gouvernement a proposé d'établir une taxe spéciale sur les hydrocarbures, une mesure que rejettent les compagnies pétrolières, proposant plutôt une avance de fonds de 1,4 milliards de \$ É.U. sur les impôts à payer sur les cinq prochaines années et qui serait liée à des crédits de la Banque interaméricaine de développement. Comme autre mesure de soutien, le gouvernement a également

autorisé les banques de déduire de leurs résultats les pertes encourues par la conversion des créances pendant les cinq prochaines années, mais seulement à concurrence de 20 % par année.

Le ministre de l'économie a entre temps, le 9 janvier, introduit quelques assouplissements dans les retraits bancaires. Les dépôts bancaires sont toujours bloqués, mais les Argentins peuvent désormais retirer 1500 pesos par mois sur les comptes ordinaires (au lieu de 1000 précédemment) et 1200 sur les comptes d'épargne. Ce qui est fort peu. En imposant des restrictions bancaires, les autorités argentines sont parvenues à empêcher les retraits massifs et à éviter ainsi l'effondrement du système bancaire et financier. Mais, comme on pouvait s'y attendre, les Argentins se précipitent pour acheter, de tout, à commencer par des appartements et des voitures, ce qui ne peut que faire flamber les prix et favoriser la spéculation, sur des pénuries parfois fictives comme c'est le cas pour les médicaments. Autre problème : que faire de toutes ces monnaies de singe (*paracones, lecor, lecop, secacor, quebracho, etc.*), non convertibles d'ailleurs, qui circulent ?

Parmi les autres mesures prises par le gouvernement, mentionnons le blocage des prix des produits et services de base comme le téléphone, l'électricité, l'essence, etc. Les tarifs doivent être fixés en pesos, sans indexation. La plupart des services publics appartiennent aujourd'hui, comme les banques d'ailleurs, à des intérêts étrangers. La pilule est d'autant plus amère à accepter pour les entreprises étrangères qu'aucune garantie n'a encore été apportée par le gouvernement quant à la protection de leurs investissements. On évalue à près de 98 milliards de \$ É.U. le montant des investissements directs entrés en Argentine entre janvier 1994 et octobre 2001, dont 31 milliards en provenance des États-Unis, 26 milliards en provenance d'Espagne, et 10 milliards en provenance de France. Les pressions sont grandes, tant en Argentine

qu'à l'étranger, pour forcer la main du gouvernement Duhalde et obliger celui-ci à respecter les droits des investisseurs étrangers. Un argument qui pourrait être de poids quand viendra le moment de renégocier la dette, et ce d'autant qu'on estime à quelque 100 milliards de \$ le montant des investissements argentins à l'étranger.

Après avoir laisser planer un lourd silence au plus fort de la crise, le FMI se dit maintenant prêt à intervenir et à collaborer avec le nouveau gouvernement : plusieurs missions « techniques » ont d'ailleurs été envoyées, dès le 7 janvier, à Buenos Aires pour discuter avec les autorités argentines des plans monétaires annoncés et le conseil exécutif du Fonds a tenu une réunion d'urgence le 11 de ce mois. Mais l'organisme s'en tient à sa position de principe traditionnelle. Comme l'a redit Ann Krueger en conférence de presse le 11 janvier, les autorités argentines « savent » qu'elles doivent protéger le système bancaire de la banqueroute, renforcer la situation fiscale, établir un régime des changes qui maintiendra l'inflation à des niveaux bas et trouver les moyens de restructurer la dette. Au gouvernement argentin d'agir maintenant, mais pour le FMI, comme pour les États-Unis et pour le G-7 d'ailleurs, ni le programme d'urgence ni le système du double taux de change ne sont crédibles. Le message est on ne peut plus clair : pas de programme cohérent à moyen terme, pas de discussions, et bien entendu, pas un sou de plus. Pour le FMI, les Argentins sont responsables de la situation qu'ils vivent maintenant, c'est à eux d'y voir et de trouver les solutions appropriées.

Il faut dire, à la décharge de l'institution financière internationale, que les autorités du Fonds ont été particulièrement échaudés pas les coups de force répétés de Cavallo, celui-ci n'hésitant pas à forcer la main du FMI, autant par ses effets d'annonce sur les montants à obtenir que sur les menaces brandies de risques de contagion financière et de chaos

économique. Le FMI n'a d'ailleurs pas particulièrement apprécié la négociation forcée l'été dernier d'un nouveau crédit. Mais c'était l'été dernier. Depuis lors, les choses ont bien changé. D'abord, Ann Krueger a remplacé Stanley Fischer au poste de numéro deux du Fonds. Pour cette dernière, très proche d'ailleurs des vues du secrétaire américain au Trésor Paul O'Neil quant au rôle que doit jouer le FMI, la responsabilité des dettes et de leur restructuration incombe autant aux gouvernements qu'aux créanciers. À cet égard, sa proposition, en date du 26 novembre, de mettre en faillite des États et d'introduire un mécanisme de protection des créanciers comparable à ceux que l'on retrouve dans les lois sur les faillites, s'inscrit pleinement dans cette direction nouvelle qu'elle entend donner au FMI.

Ensuite, et les événements tendent à le confirmer, les risques de contagion financière sont beaucoup plus limités qu'ils ne l'étaient lors des crises financières précédentes. Les banques et les fonds d'investissement ont eu le temps de se protéger et de diversifier leur portefeuille, non sans ramasser en passant de lucratifs rendements sur une dette lourdement grevée de taux d'intérêt exorbitants en raison du niveau record de risque souverain (voir chronique de novembre). D'un autre côté, des mesures ont été prises dans les pays émergents pour renforcer les systèmes financiers et réduire les risques de vulnérabilité dus à la volatilité des capitaux. Si le Chili est souvent présenté comme exemple, on ne manque pas non plus de citer en exemple la Russie, voire même la Turquie, deux pays qui ont été confrontés à des situations de crise financière mais qui semblent être en passe aujourd'hui de retrouver leur crédibilité auprès des marchés financiers. Cela ne veut pas dire pour autant que le risque financier n'existe pas, mais, la crise financière avait été anticipée par les marchés financiers et, si les créanciers sont de nouveau pris au piège argentin, le ton des discours n'a rien d'alarmiste.

Enfin, contrairement à ce qui s'est passé cet été, les États-Unis ne sont pas prêts à courir à la rescousse de l'Argentine. Les États-Unis ont d'autres préoccupations que de venir en aide à un pays qui, dans le temps de le dire, est devenu pour l'administration Bush l'exemple type du gaspillage des fonds publics et des impôts des contribuables américains auquel conduisent les programmes de sauvetage financiers du FMI. La critique est plutôt acerbe par les temps qui courent. D'un autre côté, en réintroduisant les contrôles, en se réclamant d'un néonationalisme populiste, en annonçant dans un langage d'ailleurs fort imagé son intention de se tourner davantage vers l'Europe, voire même en invoquant la possibilité de recourir à la planche à billet pour sortir l'économie argentine du marasme dans lequel elle se trouve depuis quatre ans, le gouvernement Duhalde et celui de son prédécesseur n'ont pas fait non plus dans la demi-mesure. Il n'y a rien pour plaire aux États-Unis dans tout ce qui a été annoncé depuis la fin décembre. Tout plutôt pour rendre ceux-ci particulièrement agressifs, d'autant qu'ils avaient fait de l'Argentine la pierre angulaire de leur stratégie vis-à-vis de l'Amérique latine, tant en matière commerciale qu'en matière de sécurité et de défense.

Que va-t-il se passer maintenant ?

BRÉSIL

Pendant ce temps-là, au Brésil, la conjoncture économique est au ralenti, et même si l'on y craint la contagion argentine, le mois de décembre a donné l'occasion de plaider auprès des investisseurs internationaux la relative bonne santé de l'économie brésilienne. Au troisième trimestre 2001, le PIB a atteint un faible taux de croissance d'à peine 0,34 %, après un premier et second trimestres enregistrant respectivement 4,5 et 1,82 %. Depuis le début de l'an 2001, la monnaie brésilienne a perdu plus de 35 % de sa valeur, en partie parce que les investisseurs se sont défait de

leurs avoirs dans l'expectative des effets d'une crise majeure en Argentine sur l'économie du Brésil. Pour le moment, les risques de contagion ne sont pas fait sentir et le Brésil est dans les bonnes grâces du FMI, mais le pays est très endetté et le remboursement des dettes se fait toujours dans des conditions un peu difficiles.

COMMUNAUTÉ ANDINE

Les instances de la Communauté andine et de ses pays membres n'ont pas réussi à faire renouveler l'Accord de commerce préférentiel États-Unis – Communauté andine (ATPA) avant la date d'expiration de ce dernier qui était du 4 décembre. L'accord devrait être renouvelé, avec quelques modifications, pour une période de 4 ans, soit jusqu'à l'entrée en vigueur de la ZLÉA.

Il semble que certaines réticences du Congrès américain, de même que l'arrivée en premier plan de nouveaux dossiers législatifs d'importance aient retardé la reconduction de l'accord. Mais au delà des circonstances conjoncturelles, quelques membres du Congrès remettent en question la concordance entre les objectifs et les résultats découlant de l'ATPA. Initié en 1991 et pour une période de dix ans, l'accord se veut partie intégrante de l'Initiative pour les Amériques, mais surtout un instrument de la guerre contre la drogue que mènent les États-Unis sous le couvert de l'Initiative régionale andine. L'accord vise à favoriser le développement alternatif au trafic de la drogue en favorisant l'accès commercial au marché américain. En 2000, les exportations andines sous le couvert de l'ATPA se sont élevés à 2 milliards de \$ É.U. et représentent près de 18% des exportations destinés au marché états-uniens provenant de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie.

Plusieurs compagnies américaines issues des secteurs agro-alimentaire et textile se sont ouvertement déclarées contre la reconduction de l'accord en affirmant que les effets visant à endiguer le trafic de la drogue ne sont pas concluants et que

l'élargissement de l'accord pourrait fragiliser l'industrie états-unienne. Les plus fortes réticences proviennent de l'élargissement des concessions accordées, dans le projet de loi, au secteur textile. Rappelons, en terminant, que les efforts de la Communauté andine à inclure le Venezuela à l'accord, semble s'être soldé par un échec.

Venezuela

Il n'y a pas qu'en Argentine où le mécontentement populaire s'est exprimé dans la rue au son des concerts de casseroles. Les *caceralozas* ont également envahi les rues de Caracas et des autres principales villes du Venezuela, le 10 décembre dernier, à l'occasion du déclenchement d'une débrayage général de 12 heures initié par les entrepreneurs, les grands propriétaires terriens et auquel s'est joint la Confédération des Travailleurs du Venezuela. Le débrayage constituait la première manifestation d'importance contre le président Hugo Chavez, mais également la première action de portée à l'encontre d'un gouvernement, depuis plus de 40 ans.

Derrière ce premier acte d'éclat contre M. Chavez, figure le controversé paquet de 49 projets de loi élaboré par l'exécutif présidentiel et approuvé par décret grâce à des pouvoirs exceptionnels concédés par l'Assemblée nationale au président. Parmi ces décrets renforçant la participation de l'État dans l'économie et soulevant le mécontentement des entrepreneurs, arrivent en tête : la loi sur les normes du régime d'investissements pétroliers, la loi de l'exploitation de la pêche et la loi mettant de l'avant une nouvelle politique de développement agraire. Mais au-delà du contenu des 49 décrets-lois, dont certains vont à l'encontre des intérêts des entrepreneurs, il faut aussi voir un refus de la part de la population du style politique et des méthodes de gouvernement populistes du président Chavez, dont les résultats socio-économiques se font toujours attendre.

La loi sur les Terres et le Développement Agricole prévoit donner le pouvoir au gouvernement d'exproprier les propriétés de plus de 5000 ha et considérées comme improductives. De même, la loi prévoit un mécanisme de distribution des cultures, administré par le gouvernement et basé sur la recherche de l'autosuffisance alimentaire du pays. Quant à la loi sur la pêche, elle envisage une amplification de la zone d'interdiction d'exploitation industrielle de 3 à 6 milles marins des côtes. Cette mesure vise principalement à favoriser l'exploitation artisanale des pêcheurs traditionnels.

D'un autre côté, la loi sur les hydrocarbures met fin à 20 années de libéralisation des investissements dans le secteur. Selon la nouvelle loi, la participation majoritaire du gouvernement sera requise dans tout nouveau consortium d'exploitation pétrolière. Également, les royalties remises au gouvernement, sur chaque baril de pétrole produit, passeraient du niveau actuel de 16,6% à un maximum de 30%. Le gouvernement a déclaré, lors de la présentation du projet de loi, vouloir demeurer flexible et reconsidérer à la baisse le niveau de taxation pour certains types de production pétrolière dont la rentabilité pourrait être remise en cause suite à cette mesure. La loi ne touche que le secteur de l'extraction, alors que les règles s'appliquant aux secteurs pétrochimiques et de la transformation des hydrocarbures demeurent inchangées.

Suite au débrayage, le président Chavez est demeuré campé sur ses positions. Ce dernier a décrit la journée de débrayage comme étant un acte de conspiration de l'oligarchie contre le peuple vénézuélien et la révolution bolivarienne. Le débrayage, qui récoltait selon les estimations des organisateurs, jusqu'à 90% d'appui chez la population, espérait susciter une remise en question et un adoucissement du discours du président Chavez. Mais une polarisation de plus en plus radicale semble se dessiner au lendemain de l'opposition. Loin de lâcher prise devant la détermination de Chavez, les

opposants prendront probablement d'assaut les tribunaux afin de remettre en question le processus d'adoption des 49 décrets-lois. De son côté, M. Chavez a déclaré vouloir accélérer la mise en application des décrets-lois promulgués.

BRÈVES HÉMISPHERIQUES:

- Le 19 décembre, la Banque interaméricaine de développement (BID) a consenti deux prêts de "co-investissement" d'une valeur de 600 millions de \$ É.U. au Mexique. Les projets de co-investissement prévoient que le secteur public s'engage à dépenser une contre-partie égale aux crédits accordés par la Banque dans la mise en oeuvre du projet ainsi financé. Les fonds (d'un montant total de 1,2 milliards de \$ É.U.) seront principalement alloués aux politiques publiques fédérales visant la consolidation du marché du travail (formation et placement) ainsi que des projets de décentralisation administrative. Les deux crédits sont sur 25 ans, avec une période de grâce de trois ans, et à des taux d'intérêt annuels variables. Pour cette année 2001, la BID a accordé 1,1 milliard de \$ É.U., incluant les 500 millions de \$ É.U. alloués aux petits agriculteurs dans le cadre du programme Procampo en août dernier.

- La Banque centro-américaine d'intégration économique (BCIE) a annoncé dès le 14 décembre le montant des financements approuvés dans le cadre du Plan Puebla-Panama, soit de 63,4 millions de \$, dont 22,8 millions au Honduras pour des projets d'infrastructure routière déjà approuvés, et des projets similaires au El Salvador et au Nicaragua.

- Le 21 décembre, le Fonds d'investissements multilatéraux (FIM-MIF) de la BID a annoncé l'approbation d'un financement de 1,1 million de \$ É.U. alloué à un projet d'assistance technique aux petites et nouvelles entreprises des États du centre mexicain de Guanajuato, Zacatecas et Puebla. La Banque mexicaine Nacional Financiera (NAFIN) supervisera la mise en place de mécanismes permettant

l'investissement productif des revenus envoyés par les immigrants mexicains aux États-Unis à leurs communautés d'origine. Ces envois ont totalisé les 6,5 millions de \$ É.U. en l'an 2000. Il s'agit du troisième projet du genre recevant un financement à perte du FIM, après l'Équateur et le Brésil. Quatre projets similaires en Amérique latine devraient recevoir un financement du Fonds en 2002.

- Dans la première semaine de décembre, la BID a octroyé un prêt sectoriel à la Jamaïque de 60 millions de \$ É.U., visant à maintenir les dépenses en matière sociale pendant que le pays traverse une période d'ajustement fiscal. La Banque lui a également offert 1,1 million de \$ É.U.

- La Banque de développement des Caraïbes (CDB), basée à la Barbade, a annoncé le 26 décembre dernier l'approbation de plusieurs prêts pour un total de 60 millions de \$ É.U., à la Jamaïque (13,4 m), la Grenade (17m), Sainte-Lucie (12m), Saint-Kitts et Nevis (9,9), la Barbade (4m), les îles Caïmans (5m) et la Dominique (3,9m). La majorité des projets impliquent principalement l'amélioration des infrastructures routières, l'éducation et la lutte contre la pauvreté.

- Le 7 décembre, la BID a aussi consenti un prêt de 67,2 millions de \$ É.U. à la Bolivie, destiné à financer des programmes publics de réduction de la pauvreté, réformes municipales, formation technique de la main-d'oeuvre et d'épargne dans les micro-institutions financières.

- Le 19 décembre, la BID a accordé deux prêts de 390 et 10 millions de \$ à la Colombie, destinés principalement à atténuer les effets des crises économiques sur la population la plus pauvre, et ce, notamment, au travers de la mise au point de programmes de sécurité sociale "contre-cycliques", les dépenses sociales devant être augmentées en période de contraction économique. Le deux prêts sont accordés sur 20 ans, à taux d'intérêt variables, avec cinq ans de grâce.

- Le 28 novembre, la BID a octroyé un prêt de 900 millions de \$ É.U. au Brésil, qui

servira à financer des projets productifs de micro, petite et moyenne entreprise. Les fonds seront administrés par la Banque nationale de développement économique et sociale (BNDES). Les fonds sont accordés sur 20 ans, avec quatre ans de grâce et un taux d'intérêt annuel variable (maintenant dans les 6,97 %).

- Le 12 décembre, moins de trois semaines après la dollarisation de l'économie, le FMI a accordé la dernière tranche de 95 millions de \$ (sur les 286 millions de \$ au total) du crédit de confirmation approuvé à l'Équateur depuis avril 2000. L'organisme a principalement recommandé au gouvernement de se défaire de sa dépendance sur les revenus pétroliers. C'est la première fois que l'Équateur réussit à obtenir la totalité d'un crédit auprès du FMI.

- La Corporation andine de développement (CAF) a alloué à la première semaine de décembre au Venezuela un prêt de 100 millions de \$ É.U. sur cinq ans qui financera plus de 69 % du Plan de Développement économique et social 2001-2007 du Président Chávez.

- La Banque mondiale a fait savoir dans sa plus récente "Stratégie d'assistance" pour le Salvador (Country Assistance Strategy, CAS) qu'elle prévoyait lui allouer près de 270 millions de \$ É.U. sur les trois prochaines années, et ce notamment, pour appuyer le pays dans ses efforts de reconstruction après les séismes de cette année, ainsi que de meilleurs accès de la population aux services de santé. Au 13 décembre, la BID a aussi apporté sa contribution en approuvant un prêt de 70 millions de \$ É.U. alloué à un programme de construction d'habitations et d'amélioration des quartiers affectés par les tremblements de terre de janvier et février dernier.

- La Banque mondiale a mis en ligne son étude 2001 la plus récente sur la *Mondialisation, croissance et pauvreté*, dans lequel elle plaide de nouveau pour l'intégration accrue des économies en développement au marché mondial et la hausse des efforts d'aide pour le

développement. La Banque mondiale montre, entre autres, dans son rapport que mondialisation et développement vont de pair, et que la mondialisation a contribué à réduire les inégalités entre les pays riches et les pays en développement. Le ton résolument optimiste du rapport dénote avec les déclarations fort critiques à son endroit

du nouveau prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, voire même avec ce qui a été dit et entendu à l'OMC et à l'OCDE avant Doha. Le document est entièrement disponible en format pdf au site de la Banque (à <http://econ.worldbank.org/prr/subpage.php?p=2477>.)